

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE D'AUBUSSON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21230080000019

POSTE COMPTABLE : SGC D'AUBUSSON

M. 14



Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNE AUBUSSON (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	53
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	54
C3.2 - Liste des établissements publics créés	55
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	56
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	57

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	58
--	----

D2 - Arrêté et signatures

59

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 212300800	COMMUNE D'AUBUSSON Budget COMMUNE AUBUSSON	BP 2023
---------------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 431
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	136
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 222 897,00	3 617 353,00	903,53	974,31

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 224,41	843,00
2	Produit des impositions directes/population	533,64	457,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 407,45	1 040,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	533,84	320,00
5	Encours de dette/population	1 717,79	717,00
6	DGF/population	193,07	149,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,38 %	54,37 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,75 %	97,76 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,93 %	37,91 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	122,05 %	73,16 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 119 122,40	4 889 672,13
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	24 810,60	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 254 260,87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 143 933,00	5 143 933,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 050 971,31	3 231 606,32
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	531 544,09	269 359,68
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 918 450,60	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 500 966,00	3 500 966,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 644 899,00	8 644 899,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 286 445,25	20 064,60	1 431 247,33	1 431 247,33	1 451 311,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 948 500,00	0,00	1 948 500,00	1 948 500,00	1 948 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00	0,00	50 600,00	50 600,00	50 600,00
65	Autres charges de gestion courante	464 779,50	4 746,00	457 943,00	457 943,00	462 689,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 750 324,75	24 810,60	3 888 290,33	3 888 290,33	3 913 100,93
66	Charges financières	170 614,77	0,00	194 052,84	194 052,84	194 052,84
67	Charges exceptionnelles	63 115,36	0,00	73 800,00	73 800,00	73 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 034 054,88	24 810,60	4 176 143,17	4 176 143,17	4 200 953,77
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 258 000,00		783 062,42	783 062,42	783 062,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	126 622,12		159 916,81	159 916,81	159 916,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 384 622,12		942 979,23	942 979,23	942 979,23
TOTAL		5 418 677,00	24 810,60	5 119 122,40	5 119 122,40	5 143 933,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 143 933,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,37	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 101,00	0,00	151 600,77	151 600,77	151 600,77
73	Impôts et taxes	2 953 941,00	0,00	3 093 227,00	3 093 227,00	3 093 227,00
74	Dotations et participations	1 027 775,90	0,00	983 172,00	983 172,00	983 172,00
75	Autres produits de gestion courante	483 100,00	0,00	508 600,00	508 600,00	508 600,00
Total des recettes de gestion courante		4 623 918,27	0,00	4 741 599,77	4 741 599,77	4 741 599,77
76	Produits financiers	2 681,00	0,00	5 357,00	5 357,00	5 357,00
77	Produits exceptionnels	19 090,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 645 689,27	0,00	4 828 956,77	4 828 956,77	4 828 956,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	186 187,65		60 715,36	60 715,36	60 715,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		186 187,65		60 715,36	60 715,36	60 715,36
TOTAL		4 831 876,92	0,00	4 889 672,13	4 889 672,13	4 889 672,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 260,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 143 933,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	882 263,87
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 001,00	3 420,00	12 000,00	12 000,00	15 420,00
204	Subventions d'équipement versées	62 000,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles	595 641,49	188 101,05	564 055,95	564 055,95	752 157,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	603 548,17	314 023,04	600 000,00	600 000,00	914 023,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 284 190,66	531 544,09	1 176 055,95	1 176 055,95	1 707 600,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	623 056,06	0,00	664 200,00	664 200,00	664 200,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	623 056,06	0,00	664 200,00	664 200,00	664 200,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	197 520,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 104 766,72	531 544,09	1 990 255,95	1 990 255,95	2 521 800,04
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	186 187,65		60 715,36	60 715,36	60 715,36
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	186 187,65		60 715,36	60 715,36	60 715,36
	TOTAL	2 290 954,37	531 544,09	2 050 971,31	2 050 971,31	2 582 515,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	918 450,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 500 966,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	263 677,49	269 359,68	558 650,08	558 650,08	828 009,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	110 000,00	0,00	303 000,00	303 000,00	303 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	373 677,49	269 359,68	861 650,08	861 650,08	1 131 009,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	101 000,00	0,00	95 242,00	95 242,00	95 242,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	944 651,39	0,00	1 180 635,01	1 180 635,01	1 180 635,01
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 258 751,39	0,00	1 276 977,01	1 276 977,01	1 276 977,01
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	197 520,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 829 948,88	269 359,68	2 288 627,09	2 288 627,09	2 557 986,77
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 258 000,00		783 062,42	783 062,42	783 062,42
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	126 622,12		159 916,81	159 916,81	159 916,81
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 384 622,12		942 979,23	942 979,23	942 979,23
TOTAL		3 214 571,00	269 359,68	3 231 606,32	3 231 606,32	3 500 966,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 500 966,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

882 263,87

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 451 311,93		1 451 311,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 948 500,00		1 948 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00		50 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	462 689,00		462 689,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	194 052,84	0,00	194 052,84
67	Charges exceptionnelles	73 800,00	0,00	73 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	159 916,81	159 916,81
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		783 062,42	783 062,42
Dépenses de fonctionnement – Total		4 200 953,77	942 979,23	5 143 933,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 143 933,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		60 715,36	60 715,36
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	664 200,00	0,00	664 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 420,00	0,00	15 420,00
204	Subventions d'équipement versées	26 000,00	0,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	752 157,00	0,00	752 157,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	914 023,04	0,00	914 023,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 521 800,04	60 715,36	2 582 515,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	918 450,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 500 966,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres * opérations d'équipement *.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	151 600,77		151 600,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 093 227,00		3 093 227,00
74	Dotations et participations	983 172,00		983 172,00
75	Autres produits de gestion courante	508 600,00	0,00	508 600,00
76	Produits financiers	5 357,00	0,00	5 357,00
77	Produits exceptionnels	82 000,00	0,00	82 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	60 715,36	60 715,36
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 828 956,77	60 715,36	4 889 672,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	254 260,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 143 933,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 242,00	0,00	95 242,00
13	Subventions d'investissement	828 009,76	0,00	828 009,76
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	304 100,00	0,00	304 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		149 916,81	149 916,81
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		10 000,00	10 000,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		783 062,42	783 062,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 377 351,76	942 979,23	2 320 330,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 180 635,01
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 500 966,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 286 445,25	1 431 247,33	1 431 247,33
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	22 000,00	22 000,00
60612	Energie - Electricité	246 000,00	300 000,00	300 000,00
60621	Combustibles	60 000,00	75 815,00	75 815,00
60622	Carburants	33 000,00	32 946,93	32 946,93
60623	Alimentation	350,00	1 200,00	1 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	11 107,44	11 107,44
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	15 000,00	9 630,52	9 630,52
6064	Fournitures administratives	5 500,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 815,25	8 681,85	8 681,85
6068	Autres matières et fournitures	125 000,00	121 556,71	121 556,71
611	Contrats de prestations de services	18 500,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	5 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	28 000,00	28 000,00	28 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	100,00	100,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	9 300,00	9 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	36 882,35	36 882,35
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	110 000,00	110 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	80 000,00	80 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	2 883,00	2 883,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	9 405,36	9 405,36
6156	Maintenance	94 000,00	93 760,00	93 760,00
6168	Autres primes d'assurance	35 000,00	35 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	2 030,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 800,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	20 000,00	7 352,20	7 352,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	800,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	14 255,97	14 255,97
6233	Foires et expositions	350,00	350,00	350,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	100,00	100,00	100,00
6247	Transports collectifs	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6248	Divers	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	24 920,00	24 920,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	97 000,00	112 000,00	112 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 948 500,00	1 948 500,00	1 948 500,00
6218	Autre personnel extérieur	37 400,00	45 000,00	45 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 984,00	6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 614,50	30 000,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 590,50	3 600,00	3 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	776 867,00	714 800,00	714 800,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	18 469,00	13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	120 000,00	115 000,00	115 000,00
64131	Rémunérations non tit.	344 910,00	472 000,00	472 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	66 960,00	7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	225 135,00	252 000,00	252 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	263 883,00	239 000,00	239 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 680,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	8 000,00	8 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	100,00	100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 107,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 300,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	1 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00	50 600,00	50 600,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	600,00	600,00	600,00
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	464 779,50	457 943,00	457 943,00
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	1 254,00	1 254,00
6531	Indemnités	93 000,00	97 000,00	97 000,00
6532	Frais de mission	0,00	250,00	250,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 150,00	7 500,00	7 500,00
6535	Formation	1 800,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 500,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	126 779,50	132 339,00	132 339,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	3 950,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	28 000,00	28 000,00	28 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	80 000,00	40 000,00	40 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	100 000,00	115 000,00	115 000,00
65888	Autres	10 500,00	3 500,00	3 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 750 324,75	3 888 290,33	3 888 290,33
66	Charges financières (b)	170 614,77	194 052,84	194 052,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	176 149,99	200 000,00	200 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 535,22	-5 947,16	-5 947,16
67	Charges exceptionnelles (c)	63 115,36	73 800,00	73 800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	3 000,00	3 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	60 715,36	60 800,00	60 800,00
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	9 000,00	9 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 034 054,88	4 176 143,17	4 176 143,17
023	Virement à la section d'investissement	1 258 000,00	783 062,42	783 062,42
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	126 622,12	159 916,81	159 916,81
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	116 622,12	149 916,81	149 916,81
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 384 622,12	942 979,23	942 979,23
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 384 622,12	942 979,23	942 979,23
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 418 677,00	5 119 122,40	5 119 122,40

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	24 810,60
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 143 933,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	49 646,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	55 593,68
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-5 947,16

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 000,37	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,37	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 101,00	151 600,77	151 600,77
7018	Autres ventes de produits finis	15 000,00	14 999,77	14 999,77
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00	100,00	100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1,00	1,00	1,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	35 000,00	35 000,00
70688	Autres prestations de services	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	18 000,00	15 000,00	15 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	8 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	50 000,00	55 000,00	55 000,00
73	Impôts et taxes	2 953 941,00	3 093 227,00	3 093 227,00
73111	Impôts directs locaux	1 735 095,00	1 830 903,00	1 830 903,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 016 646,00	1 016 646,00	1 016 646,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	32 678,00	32 678,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	8 000,00	20 000,00	20 000,00
7334	Taxes sur les passagers	5 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	20 200,00	20 000,00	20 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	78 000,00	80 000,00	80 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	88 000,00	93 000,00	93 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 027 775,90	983 172,00	983 172,00
7411	Dotation forfaitaire	392 749,00	384 389,00	384 389,00
74121	Dotation de solidarité rurale	261 897,00	273 709,00	273 709,00
74127	Dotation nationale de péréquation	39 526,00	4 337,00	4 337,00
744	FCTVA	13 800,00	10 955,00	10 955,00
74718	Autres participations Etat	198 463,90	184 810,00	184 810,00
7472	Participat° Régions	9 920,00	3 000,00	3 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	101 840,00	112 972,00	112 972,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	9 000,00	9 000,00
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	483 100,00	508 600,00	508 600,00
752	Revenus des immeubles	474 000,00	500 000,00	500 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 550,00	2 600,00	2 600,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 550,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 623 918,27	4 741 599,77	4 741 599,77
76	Produits financiers (b)	2 681,00	5 357,00	5 357,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,00	5,00	5,00
7688	Autres	2 676,00	5 352,00	5 352,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 090,00	82 000,00	82 000,00
7713	Libéralités reçues	300,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	7 000,00	7 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	18 290,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 645 689,27	4 828 956,77	4 828 956,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	186 187,65	60 715,36	60 715,36
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnnt courant	36 187,65	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	60 715,36	60 715,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		186 187,65	60 715,36	60 715,36
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 831 876,92	4 889 672,13	4 889 672,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				254 260,87
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 143 933,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	23 001,00	12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	18 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 001,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	62 000,00	0,00	0,00
204121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	26 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	36 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	595 641,49	564 055,95	564 055,95
2111	Terrains nus	16 000,00	60 000,00	60 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	20 000,00	20 000,00
2116	Cimetières	2 549,81	3 500,00	3 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 677,50	3 000,00	3 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	18 298,85	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	258 398,02	24 349,95	24 349,95
2132	Immeubles de rapport	1,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	303 000,00	303 000,00
2151	Réseaux de voirie	32 469,20	15 000,00	15 000,00
21534	Réseaux d'électrification	30 766,20	30 000,00	30 000,00
21571	Matériel roulant	137 546,68	25 000,00	25 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	500,00	500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	33 150,80	19 706,00	19 706,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	32 000,00	32 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 562,32	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	149,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 072,11	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	603 548,17	600 000,00	600 000,00
2313	Constructions	110 800,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	492 748,17	570 000,00	570 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 284 190,66	1 176 055,95	1 176 055,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	623 056,06	664 200,00	664 200,00
1641	Emprunts en euros	621 956,06	663 100,00	663 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	1 100,00	1 100,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		623 056,06	664 200,00	664 200,00
454107	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL (6)	190 000,00	0,00	0,00
454108	RUE DES FUSILLES ET RUE VERTE (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
454206	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS (6)	7 520,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		197 520,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 104 766,72	1 990 255,95	1 990 255,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	186 187,65	60 715,36	60 715,36
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	36 187,65	60 715,36	60 715,36
15112	Provisions pour litiges	36 187,65	60 715,36	60 715,36
	Charges transférées (9)	150 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		186 187,65	60 715,36	60 715,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 290 954,37	2 050 971,31	2 050 971,31

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	531 544,09
----------------------------	------------

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				918 450,60
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 500 966,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	263 677,49	558 650,08	558 650,08
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	66 632,97	16 000,00	16 000,00
1312	Subv. transf. Régions	15 205,82	20 000,00	20 000,00
1313	Subv. transf. Départements	896,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 518,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 118,22	58 553,34	58 553,34
1341	D.E.T.R. non transférable	100 740,77	463 496,74	463 496,74
1342	Amendes de police non transférable	400,00	600,00	600,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	42 165,71	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	110 000,00	303 000,00	303 000,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	303 000,00	303 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		373 677,49	861 650,08	861 650,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 045 651,39	1 275 877,01	1 275 877,01
10222	FCTVA	101 000,00	90 242,00	90 242,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 000,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	944 651,39	1 180 635,01	1 180 635,01
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 258 751,39	1 276 977,01	1 276 977,01
454205	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS (5)	7 520,00	0,00	0,00
454207	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL (5)	190 000,00	0,00	0,00
454208	RUE DES FUSILLES ET RUE VERTE (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		197 520,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 829 948,88	2 288 627,09	2 288 627,09
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 258 000,00	783 062,42	783 062,42
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	126 622,12	159 916,81	159 916,81
28051	Concessions et droits similaires	2 550,00	3 782,00	3 782,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	251,07	353,96	353,96
281311	Hôtel de ville	118,00	118,00	118,00
281312	Bâtiments scolaires	353,18	2 057,18	2 057,18
281318	Autres bâtiments publics	13 109,55	16 063,55	16 063,55
28132	Immeubles de rapport	1 918,13	8,00	8,00
28135	Installations générales, agencements, ...	236,00	236,00	236,00
28138	Autres constructions	1 210,00	1 210,00	1 210,00
28151	Réseaux de voirie	274,00	2 031,55	2 031,55
281534	Réseaux d'électrification	2 275,00	2 963,00	2 963,00
281538	Autres réseaux	0,00	1 764,00	1 764,00
281561	Matériel roulant	293,00	293,00	293,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 258,14	603,95	603,95
281571	Matériel roulant	28 976,46	43 710,57	43 710,57
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 877,00	7 877,00	7 877,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	25 210,35	32 485,54	32 485,54
28181	Installations générales, aménagt divers	1 116,12	1 116,12	1 116,12
28183	Matériel de bureau et informatique	12 272,53	16 650,73	16 650,73
28184	Mobilier	5 498,21	4 809,45	4 809,45
28188	Autres immo. corporelles	11 825,38	11 783,21	11 783,21
4912	Prov. dépréc. comptes redevables	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 384 622,12	942 979,23	942 979,23

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 384 622,12	942 979,23	942 979,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 214 571,00	3 231 606,32	3 231 606,32

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	269 359,68
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 500 966,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	772 010	402 600	0	61 000	0	34 350	0	42 090	0	667 500	10 706	1 990 256
- Equipements municipaux (2)		401 500	0	61 000	0	34 350	0	1 000	0	667 500	10 706	1 176 056
- Equip. non municipaux (d/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	772 010											772 010
Dépenses d'ordre	60 715											60 715
Total dépenses de l'exercice	832 725	402 600	0	61 000	0	34 350	0	42 090	0	667 500	10 706	2 050 971
RAR N-1 et reports	918 451	9 933	0	27 526	144 594	132 222	0	0	3 370	204 858	9 042	1 449 995
Total cumulé dépenses d'investissement	1 751 176	412 533	0	88 526	144 594	166 572	0	42 090	3 370	872 358	19 748	3 500 966
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 540 130	42 438	102	26 186	3 681	10 585	0	53	0	602 706	5 726	3 231 606
RAR N-1 et reports	0	20 407	0	3 657	78 126	167 170	0	0	0	0	0	269 360
Total cumulé recettes d'investissement	2 540 130	62 845	102	29 843	81 807	177 755	0	53	0	602 706	5 726	3 500 966

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 180 796	1 196 309	197 641	659 401	43 619	164 480	132 314	74 653	26 150	1 184 661	256 898	5 119 122
RAR N-1 et reports	0	8 645	0	4 324	612	1 014	81	276	0	5 611	4 248	24 811
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 180 796	1 204 954	197 641	663 725	44 231	165 495	132 395	74 928	26 150	1 190 272	263 146	5 143 933
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 920 359	283 152	600	87 110	1 500	8 651	12 000	0	28 000	70 000	478 300	4 889 672
RAR N-1 et reports	254 261	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 261
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 174 620	283 152	600	87 110	1 500	8 651	12 000	0	28 000	70 000	478 300	5 143 933

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations généraux non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique environnement	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	--	-------

[illegible]

RECETTES												
Total recettes investissement	2 540 130	62 845	102	29 843	81 807	177 755	0	53	0	602 706	5 726	3 500 986
Recettes réelles	1 743 877	26 507	0	19 657	78 126	167 170	0	0	0	522 850	0	2 557 987

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 270 877	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 275 877
13	Subventions d'investissement	20 000	20 407	0	19 657	78 126	167 170	0	0	0	522 650	0	828 010
16	Emprunts et dettes assimilées	303 000	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304 100
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
454205	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
454207	DIVERS IMMEUBLES EN PERL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
454208	RUE DES FUSILLES ET RUE VERTE	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
Recettes d'ordre		796 253	36 338	102	10 186	3 681	10 585	0	53	0	80 056	5 726	942 979
021	Virement de la sect* de fonctionnement	783 062	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	783 062
040	Opérat* ordre transfert entre sections	13 190	36 338	102	10 186	3 681	10 585	0	53	0	80 056	5 726	159 917
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 180 796	1 204 954	197 841	663 725	44 231	165 495	132 395	74 928	26 150	1 190 272	263 146	5 143 933
Dépenses réelles	384 543	1 168 616	197 739	653 539	40 560	154 910	132 395	74 875	26 150	1 110 216	257 420	4 200 954
011 Charges à caractère général	108 850	360 716	8 250	211 084	35 050	106 000	4 200	25 126	26 150	356 326	209 550	1 451 312
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	677 900	57 150	413 480	0	23 910	31 660	15 790	0	683 740	44 870	1 948 500
014 Atténuations de produits	50 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 600
022 Dépenses imprévues	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
65 Autres charges de gestion courante	20 000	130 000	132 339	28 965	5 500	25 000	96 535	24 000	0	350	0	462 689

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	184 093	0	0	0	0	0	0	9 960	0	0	0	194 053
67	Charges exceptionnelles	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	69 800	3 000	73 800
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		796 253	36 338	102	10 186	3 681	10 595	0	53	0	80 056	5 726	942 979
023	Virement à la section d'investissement	783 062	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	783 062
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 190	36 338	102	10 186	3 681	10 595	0	53	0	80 056	5 726	159 917
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 920 359	283 152	600	87 110	1 500	8 651	12 000	0	28 000	70 000	478 300	4 889 672
Recettes réelles		3 859 644	283 152	600	87 110	1 500	8 651	12 000	0	28 000	70 000	478 300	4 828 957
013 Atténuations de charges		0	3 100	0	1 400	0	50	0	0	0	350	100	5 000
70 Produits des services, du domaine, vente		0	3 100	0	35 000	0	1	0	0	8 000	40 500	65 000	151 601
73 Impôts et taxes		3 073 227	0	0	0	0	0	0	0	0	15 200	4 800	3 093 227
74 Dotations et participations		786 362	119 000	600	50 710	1 500	3 000	12 000	0	0	10 000	0	983 172
75 Autres produits de gestion courante		50	70 600	0	0	0	5 600	0	0	20 000	3 950	408 400	508 600
76 Produits financiers		5	5 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 357
77 Produits exceptionnels		0	82 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 000
78 Reprise sur amortissements et provisions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		60 715	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 715
042 Opérat° ordre transfert entre sections		60 715	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 715
043 Opérat° ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 662 579,01									
1641 Emprunts en euros (total)					11 662 579,01									
00000020296	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	28/12/2007	01/03/2008	01/05/2008	550 000,00	F		4,970	4,970		A	C		A-1
00000066959	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	31/07/2012	08/08/2012	08/11/2012	900 000,00	R		2,870	2,750		T	C		A-1
00000708289	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/12/2012	28/12/2012	15/04/2013	270 000,00	R		2,470	2,315		T	C		A-1
00000758427	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	14/05/2013	17/05/2013	01/09/2013	800 000,00	R		2,350	2,504		T	C		A-1
01033060801	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	23/12/2005	15/06/2006	01/10/2006	600 000,00	F		3,870	3,870		T	C		A-1
0923330	Administration CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	25/02/2010	25/05/2010	700 000,00	R		1,850	1,677		T	X Echéance constante		A-1
1323294	Administration CAISSE D'EPARGNE	23/12/2013	24/12/2013	25/03/2014	900 000,00	R		2,750	2,725		T	P		A-1
1423106	Administration CAISSE D'EPARGNE	11/07/2014	15/07/2014	25/10/2014	600 000,00	R		2,700	2,538		T	P		A-1
1423229	Administration CAISSE D'EPARGNE	31/12/2014	10/01/2015	25/01/2015	600 000,00	F		1,650	1,640		A	X Echéance constante		A-1
652600E	Administration CAISSE D'EPARGNE	03/06/2022	26/10/2022	25/01/2023	110 000,00	F		1,590	1,603		T	C		A-1
7560132	Administration CAISSE D'EPARGNE	30/12/2008	05/04/2009	05/07/2009	700 000,00	F		4,550	4,550		A	C		A-1
8165844	Administration CAISSE D'EPARGNE	11/05/2012	25/05/2012	25/08/2012	900 000,00	F		4,800	4,800		T	X Echéance constante		A-1
8226325	Administration CAISSE D'EPARGNE	27/12/2011	30/12/2011	30/06/2012	491 749,09	R		4,010	2,909		T	X Echéance constante		A-1
MON208413EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/03/2003	03/04/2003	01/08/2003	305 000,00	F		4,950	4,950		T	X Echéance constante		A-1
MON269869EUR/0288275	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/06/2010	04/06/2010	01/10/2010	225 957,00	F		2,930	2,965		T	X Echéance constante		A-1
MON270116EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/06/2010	08/06/2010	01/10/2010	677 871,00	F		3,530	3,578		T	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON283367EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/04/2015	15/05/2015	01/07/2015	214 230,67	F		3,580	3,631		T	X Echéance constante P	ON	A-1
MON512248EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2016	01/05/2017	01/06/2017	2 117 771,25	F		2,850	2,874		A			A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2021/001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					41 825,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					41 825,00									
200100-1	Direction CETRE NATIONAL CINEMATOGRAPHIE	08/07/2013	14/08/2013	14/08/2016	41 825,00	F		0,000	1,476		A	X Echéance constante		A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Total général					11 704 404,01								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 879 794,35					662 360,36	180 822,22	0,00	47 651,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 879 794,35					662 360,36	180 822,22	0,00	47 651,32
00000020296		0,00	A-1	125 000,00	4,33	F		4,970	25 000,00	6 212,50	0,00	3 313,33
0000066959		0,00	A-1	285 000,00	4,58	R		2,619	60 000,00	7 662,38	0,00	974,86
00000708289		0,00	A-1	94 500,00	5,00	R		2,150	18 000,00	1 928,62	0,00	357,89
00000759427		0,00	A-1	420 000,00	10,42	R		2,178	40 000,00	11 137,50	0,00	868,45
01033060801		0,00	A-1	112 500,00	3,50	F		3,870	30 000,00	3 918,38	0,00	798,19
0923330		0,00	A-1	284 032,81	7,08	R		1,488	37 787,99	3 016,97	0,00	277,56
1323294		0,00	A-1	555 118,32	10,92	R		2,725	43 838,13	19 117,37	0,00	298,25
1423106		0,00	A-1	300 070,59	6,50	R		2,340	43 597,55	6 951,74	0,00	1 151,99
1423229		0,00	A-1	411 928,97	11,00	F		1,640	28 669,54	6 284,75	0,00	5 902,19
652600E		0,00	A-1	110 000,00	3,75	F		1,603	27 500,00	1 585,03	0,00	240,49
7560132		0,00	A-1	201 622,41	5,50	F		4,550	33 603,74	9 173,82	0,00	3 737,48
8165844		0,00	A-1	533 436,95	9,33	F		4,800	45 459,00	24 794,84	0,00	2 342,30
8226325		0,00	A-1	274 383,04	9,17	R		2,909	25 852,27	10 092,59	0,00	25,96
MON208413EUR		0,00	A-1	259 121,07	30,33	F		4,950	3 750,54	12 757,58	0,00	2 106,81
MON269869EUR/0288275		0,00	A-1	103 449,27	7,50	F		2,965	12 070,66	2 899,10	0,00	674,85
MON270116EUR		0,00	A-1	320 143,59	7,50	F		3,578	36 577,74	10 819,86	0,00	2 523,04
MON283367EUR		0,00	A-1	51 315,89	1,75	F		3,631	25 200,78	1 501,30	0,00	233,73
MON512248EUR		0,00	A-1	1 438 171,44	9,42	F		2,874	125 452,42	40 987,89	0,00	21 823,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2021/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		13 933,50					4 644,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		13 933,50					4 644,50	0,00	0,00	0,00
200100-1		0,00	A-1	13 933,50	2,58	F		1,476	4 644,50	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 893 727,85					667 004,86	180 822,22	0,00	47 651,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 893 727,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	21/03/2018
L	2031 Frais d'études	2	21/03/2018
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	10	21/03/2018
L	2051 Concessions et droits similaires	2	21/03/2018
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	21/03/2018
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	21/03/2018
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	10	21/03/2018
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	10	21/03/2018
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	10	21/03/2018
L	2132 Immeubles de rapport	20	21/03/2018
L	2151 Réseaux de voirie	20	21/03/2018
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	21/03/2018
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	21/03/2018
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	21/03/2018
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	21/03/2018
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	21/03/2018
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	21/03/2018
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	21/03/2018
L	2184 Mobilier	10	21/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	21/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		315 806,03	315 806,03	214 732,81	101 073,22
CONTENTIEUX DIVERS (SOURCES SOTEC)	0,00	06/07/2017	305 806,03	305 806,03	214 732,81	91 073,22
LITIGES DIVERS	0,00	31/12/2019	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		24 200,00	24 200,00	950,00	23 250,00
MONTANT FORFAITAIRE DIVERS DIVERS	0,00	18/04/2018	10 000,00	10 000,00	950,00	9 050,00
Comptes débiteurs divers	0,00	14/04/2021	14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		340 006,03	340 006,03	215 682,81	124 323,22
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		663 100,00	I 663 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		663 100,00	663 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	663 100,00	663 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	663 100,00	531 544,09	918 450,60	2 113 094,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 038 221,23	III 1 038 221,23
Ressources propres externes de l'année (a)		95 242,00	95 242,00
10222	FCTVA	90 242,00	90 242,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		942 979,23	942 979,23
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	3 782,00	3 782,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	353,96	353,96
281311	Hôtel de ville	118,00	118,00
281312	Bâtiments scolaires	2 057,18	2 057,18
281318	Autres bâtiments publics	16 063,55	16 063,55
28132	Immeubles de rapport	8,00	8,00
28135	Installations générales, agencements, ..	236,00	236,00
28138	Autres constructions	1 210,00	1 210,00
28151	Réseaux de voirie	2 031,55	2 031,55
281534	Réseaux d'électrification	2 963,00	2 963,00
281538	Autres réseaux	1 764,00	1 764,00
281561	Matériel roulant	293,00	293,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	603,95	603,95
281571	Matériel roulant	43 710,57	43 710,57
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 877,00	7 877,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	32 485,54	32 485,54
28181	Installations générales, aménagt divers	1 116,12	1 116,12
28183	Matériel de bureau et informatique	16 650,73	16 650,73
28184	Mobilier	4 809,45	4 809,45
28188	Autres immo. corporelles	11 783,21	11 783,21
29...	Prov. pour dépréciat* immobilisations		
39...	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
4912	Prov. dépréc. comptes redevables	10 000,00	10 000,00
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	783 062,42	783 062,42

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	1 038 221,23	269 359,68	0,00	1 180 635,01	2 488 215,92
---	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 113 094,69
Ressources propres disponibles	IV 2 488 215,92
Solde	V = IV - II (6) 375 121,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV
A9

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401	Intitulé de l'opération : TRAVAUX TOITURE Maison 57 R Vieille			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
454101 Dépenses nouvelles (5)	7 252,30	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	7 252,30	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	7 252,30	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : RBRST toiture Maison 57 R vieille		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
454202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		7 252,30	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		7 252,30	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45403	Intitulé de l'opération : IMMEUBLE EN PERIL RUE VIEILLE			Date de la délibération :	
----------------------	---	--	--	---------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454103 Dépenses nouvelles (5)	19 296,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	19 296,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	19 296,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
454203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 296,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	19 296,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	19 296,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45404	Intitulé de l'opération : DIVERS IMMEUBLES EN PERIL		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
454104 Dépenses nouvelles (5)	1 680,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	1 680,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 680,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
454204 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 680,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	1 680,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 680,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45405	Intitulé de l'opération : DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)		
DEPENSES (a)			
454105 Dépenses nouvelles (5)	7 520,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	7 520,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 520,00	0,00	0,00
RECETTES (b)			
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45406	Intitulé de l'opération : DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
454206 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 520,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	7 520,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 520,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45407	Intitulé de l'opération : DIVERS IMMEUBLES EN PERIL			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
454107 (5)	39 600,00	0,00	0,00	0,00	
454107 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	39 600,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45407					Intitulé de l'opération : DIVERS IMMEUBLES EN PERIL		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)					39 600,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)								
454207 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					39 600,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire					39 600,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					0,00	0,00	0,00	0,00
454207 Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					39 600,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45408					Intitulé de l'opération : RUE DES FUSILLES ET RUE VERTE		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)								
454108 Dépenses nouvelles (5)					0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)					0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
RECETTES (b)								
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Financement par le mandataire					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					0,00	0,00	0,00	0,00
454208 Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					723 395,00	416 011,38										4 569,03	32 540,18	
CREUSALIS	2009	X Echéance constante	10 PAVILLONS LE MONT	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	348 595,00	249 275,43	26,67	S	F		0,940	F			-	2 324,07	8 151,65	
CREUSALIS	2013	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS CHABASSIERE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 000,00	139 942,24	5,50	A	F		1,250	F			-	1 749,28	22 930,46	
CREUSALIS	2013	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS CHABASSIERE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 800,00	26 793,71	15,50	A	F		1,850	F			-	495,68	1 458,07	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 657 476,87	1 046 162,44										212 323,58	137 520,58	
C.D.C.	2007	C	REHABILITATION 42 LOGEMENTS LES MERIS	Direction C.D.C.	110 227,00	26 638,14	14,17	T	F		3,250	F			-	843,34	1 837,12	
C.D.C.	2008	C	REHABILITATION 24 LOGEMENTS RUE VAVEIX	Direction C.D.C.	287 400,00	19 160,00	0,25	A	R		4 150	R			-	795,14	19 160,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
CREUSALIS	2009	X Echéance constante	REHABILITATION 81 LOGEMENTS LA CROIX BLANCHE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	840 000,00	123 917,75	0,83	A	F		4,260	F		4,260		5 278,90	61 816,41
CREUSALIS	2010	P	CHARGE FONCIERE 10 LOGEMENTS LE MONT	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 788,00	107 219,97	36,83	A	R		1,350	R		1,350		1 447,47	2 563,76
CREUSALIS	2019	C	FINANCEMENT PARC SOCIAL PUBLIC, FINANCEMENT DE PATRIMOINE DE 33 LOGEMENTS EN CREUSE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	376 081,00	340 757,28	26,42	A	R		1,350	R		1,350		192 640,72	12 536,03
HLM FRANCE LOIRE	2016	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS LOCATIFS SITUES 10, AVENUE DES LISSIERS A AUBUSSON	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 300,00	144 945,06	8,00	A	F		1,350	F		1,350		1 956,76	15 254,76
OPDHLM	1996	X Echéance progressive	REHABILITATION 12 LOGEMENTS RUE DES FUSILLES	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 627,37	36 067,78	5,25	A	F		4,300	F		4,300		1 550,91	5 317,38
Tiers RECUP Compta	2006	C	REHABILITATION 42 LOGEMENTS LES MERIS	Direction C.D.C.	571 053,50	247 456,46	12,67	T	F		3,250	F		3,250		7 810,34	19 035,12
TOTAL GENERAL					3 380 871,87	1 482 173,82										216 892,61	170 060,76

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	856 961,03
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	856 961,03
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 828 956,77

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	17,75
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE DE COMMUNICATION	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COLLABORATEUR DE CABINET	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
LISSIER	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DE 2ème CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	B	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00		32,00	0,00	32,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indices (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS	01/03/1983	-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ASSAINISSEMENT	01/01/1976	19/12/1975	21230080000019		Oui
	EAU	24/03/1997	24/03/1997	21230080000019		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	CCAS PORTAGE DE REPAS	01/01/2020	2020-06 D DU 05/06/2020 -	

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 988 000,00	6,17	38,43	0,00	2 301 188,00	6,17
TFPNB	39 700,00	5,14	79,09	0,00	31 399,00	7,01
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 804 205,00	19,85			2 455 896,00	11,79

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire Adjoint, LANNET Jean-Pierre

A Aubusson, le 12/04/2023

Le Maire Adjoint, LANNET Jean-Pierre

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session Ordinaire.

A Aubusson, le 12/04/2023

Les membres du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice :

23

Nombre de membres présents :

21

Nombre de suffrages exprimés :

23

VOTES : Pour :

18

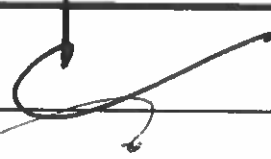
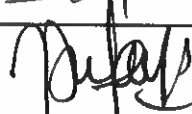
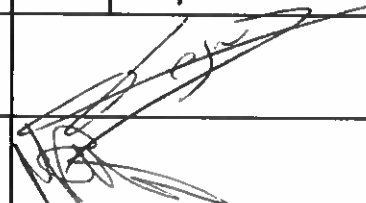
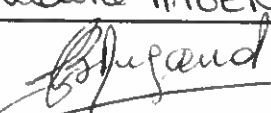
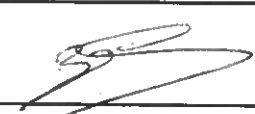
Contre :

5

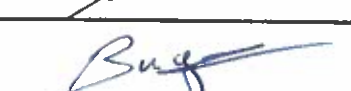
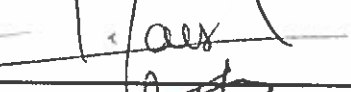
Abstention :

0

Date de convocation : 07/04/2023

a. Michel MOINE	
b. Jean-Pierre LANNET	
c. Nadine HAGENBACH	
d. Stéphane DUCOURTIOUX	
e. Céline COLLET-DUFAYS	
f. Mireille LEJUS	
g. Marie-Françoise HAYEZ	
h. Jacques MOUTARDE	
i. Dominique AUPETIT	Procuration à Nadine HAGENBACH
j. Isabelle DUGAUD	
k. Thierry ROGER	Procuration à Mireille LEJUS
l. Annick BAUCULAT	
m. Bernard ROUGIER	

ARRETE ET SIGNATURES

n. Johan PICOUT	
o. Romain COUEIGNAS	
p. Benjamin BOUQUET	
q. André BERGER	
r. Jean-Luc LEGER	
s. Elodie MALHOMME	
t. Jean-Pierre PERRIER	
u. Catherine DEBAENST	
v. Michel GOMY	
w. Emmanuelle LELEU	



Certifié exécutoire par le Maire Adjoint, LANNET Jean-Pi, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le et de la publication le

A Aubusson, le